



BATTLE D'ÉLOQUENCE



Un concours d'éloquence de service aura lieu, le **Dimanche 3 mai à 10h** opposant 4 à 6 candidats étant tous issu des métiers de salle ou de la restauration.

Le règlement candidat :

Chaque candidat devra piocher dans un panier un papier où il découvrira le nom d'un plat issu du terroir de Provence. Il aura alors 10 minutes pour préparer son élocution devant le jury pour la mise en avant du plat pioché. Ils auront tous dans ces 10 minutes accès à leur téléphone et aux recherches mais passé ce délai leurs téléphones seront mis en boîte jusqu'à la fin des épreuves. Seul leur téléphone est autorisé, et les fiches sont interdites.

Leur élocution ne devra pas dépasser 2 minutes devant le jury. Le jury pourra poser des questions.

Toute tricherie sera éliminatoire.

L'ordre de passage sera défini par l'ordre alphabétique des plats piochés.

Liste des plats :

- | | |
|-----------------------------|-------------------------------|
| 1) pissaladière | 7) Panisses et socca |
| 2) pan bagna | 8) treize desserts provençaux |
| 3) petits farcis Provençaux | 9) trouchia |
| 4) pieds et paquets | 10) bourride |
| 5) soupe au pistou | |
| 6) tian de légumes | |

Le jury :

Le jury sera composé de chefs, institutionnels, directeurs de salle ou d'établissement et/ou producteurs présent à l'événement.

Un membre sera désigné président du jury, garantissant la bonne conduite des règles et le bon déroulement du concours.

Le jury sera composé de 7 professionnels de salle, de cuisine et/ou de provençaux.

Le règlement jury :

Les membres du jury ne devront avoir aucun lien professionnel ou familial avec les candidats.

Chaque membre du jury s'engage à noter en toute impartialité le travail des candidats sans autre considération que le travail réalisé.

Si cette battle ne représente pas un concours de haute volée, il est important pour nous que le meilleur gagne, pas celui qui aurait le plus de connaissance ou de relation directe ou indirecte avec le jury.

Le comité d'organisation se réserve le droit d'éliminer un juré en cas de non-respect des règles.

La notation :

Le jury notera selon ces critères :

- 1/ présentation du plat : 20 points
- 2/ aisance verbale : 20 points
- 3/ communication non verbale : 20 points
- 4/ pertinence des propos et réponses aux questions : 20 points

La somme des notes des notes sera effectuée par l'organisation et le président du jury, le candidat qui totalisera le plus de points sera déclaré vainqueur.



CONTACTS ORGANISATION



TURQUOISE EVENTS

ZA Saint-Claude // 83990 Saint-Tropez // 04 94 55 84 84

Pascale Perez // pascale@sun7graphic.fr // 06 09 09 17 92

Tom Carbonnel // organisation@leschefsasainttropez.fr // 07 82 71 10 82